

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité



PRIMATURE

CONSEIL NATIONAL DE LA STATISTIQUE

**PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE L'ANNEE 2018
DU CONSEIL NATIONAL DE LA STATISTIQUE**

RAPPORT

Août 2018

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité



PRIMATURE

CONSEIL NATIONAL DE LA STATISTIQUE

**PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE L'ANNEE 2018
DU CONSEIL NATIONAL DE LA STATISTIQUE**

RAPPORT

Réalisé par l'Institut national de la statistique avec l'assistance du Projet d'appui au renforcement des fonctions statistiques de l'Etat financé par l'Union européenne



Août 2018

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	7
I- CEREMONIE D'OUVERTURE	8
II- TRAVAUX.....	10
III- CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	13
IV- CLOTURE.....	14
Annexe 1 : Liste des participants à la première session ordinaire de l'année 2018 du Conseil national de la statistique	17
Annexe 2 : Présentation des « Textes régissant le Système statistique national »	21
Annexe 3 : Présentation du « Projet de Stratégie nationale de développement de la statistique 2018 »	25
Annexe 4 : Présentation des « Opérations statistiques d'envergure en cours ».....	29
Annexe 5 : Résolutions de la première session ordinaire du CNS de 2018	33
Annexe 6 : Discours de bienvenue de Madame la Ministre du Plan et du Développement Economique	35
Annexe 7 : Discours d'ouverture de Monsieur le Premier Ministre	37
Annexe 8 : Discours de clôture de Monsieur le Premier Ministre	39

Sigles et abréviations

BSD	Bureau de stratégie et de développement
CA	Conseil d'administration
CNS	Conseil national de la statistique
EDS	Enquête démographique et de santé
EHCVM	Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages
INS	Institut national de la statistique
PARFSE	Programme d'appui au renforcement des fonctions statistiques de l'Etat
PNDES	Plan national de développement économique et social
PSN	Programme statistique national
PTF	Partenaires techniques et financiers
RSN	Rapport statistique national
SNDS	Stratégie nationale de développement de la statistique
SSN	Système statistique national

INTRODUCTION

Le 10 août 2018, à partir de 10h 00, s'est tenue dans la salle de conférence d'un complexe hôtelier de Conakry, la première session ordinaire du Conseil National de la Statistique (CNS) de l'année 2018.

Cette session a été présidée par Docteur Ibrahima Kassory Fofana, Premier Ministre, Chef de gouvernement, Président du CNS. Il avait à ses côtés : Madame Mama Kanny Diallo, Ministre du Plan et du Développement Economique, Vice-Présidente du CNS, Madame Hadja Rabiadou Sérah Diallo, Présidente du Conseil économique et social (CES), Monsieur Ibrahima Kalil Kaba, Ministre Directeur de Cabinet à la Présidence, Docteur Ballo, Ministre Chef de Cabinet à la Présidence et Madame Bangoura Nialen Condé, Ministre Directrice de Cabinet à la Primature.

En plus des membres du CNS, étaient présents : des cadres du Système statistique national, ainsi que les représentants des Partenaires techniques et financiers (PTF) notamment, la Délégation de l'Union européenne, l'USAID, la Banque mondiale, la Banque islamique de développement, des consultants et l'Assistance technique du PARFSE.

La liste des participants figure en annexe 1.

L'ordre du jour de la session comportait trois points :

- présentation des textes régissant le Système statistique national ;
- examen et adoption du document de la Stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS) 2016-2020 ;
- présentation des opérations statistiques d'envergure en cours.

Le présent rapport fait la synthèse des travaux.

I- CEREMONIE D'OUVERTURE

Durant la cérémonie d'ouverture de la session, trois discours ont été prononcés par :

- Madame Mama Kanny Diallo, Ministre du Plan et du Développement Economique, Vice-Présidente du Conseil national de la statistique, Ministre en charge de la statistique ;
- Monsieur Gerald Hatler, Chef de coopération de la Délégation de l'Union européenne, représentant les Partenaires techniques et financiers ;
- Monsieur Ibrahima Kassory Fofana, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Président du Conseil national de la statistique.

Madame la Ministre du Plan et du Développement Economique, dans son allocution de bienvenue, a mentionné sa satisfaction de la disponibilité et de la collaboration dont font preuve tous les acteurs du Système statistique national (SSN) lors de l'élaboration de la Stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS) 2016-2020. Elle a remercié Monsieur le Premier Ministre, Chef de Gouvernement, pour sa présence et a demandé au Gouvernement et aux PTF le renforcement de leur soutien au Système statistique national.

Monsieur Gerald Hatler, Chef de coopération de la Délégation de l'Union européenne, a rappelé l'importance de la statistique pour le suivi des politiques de développement, notamment le Plan national de développement économique et social (PNDES). Il a évoqué l'insuffisance des ressources humaines statistiques qualifiées en Guinée et la nécessité d'améliorer la gouvernance statistique par un fonctionnement régulier des instances du Conseil national de la statistique et de l'Institut national de la statistique. Enfin, après avoir évoqué le soutien actuel de l'Union européenne au SSN, il a rappelé la disponibilité des partenaires techniques et financiers à appuyer le Gouvernement guinéen dans le développement de la statistique.

Le Premier Ministre dans son discours a félicité les membres du CNS pour leur disponibilité pour cette première session du Conseil en vue d'une amélioration de la conduite des activités statistiques. Il a relevé que, malgré les importants résultats déjà obtenus par le Système statistique national, beaucoup reste à faire pour fournir, à l'ensemble des utilisateurs en général et au Gouvernement en particulier, l'information statistique nécessaire et de qualité dans les délais requis pour le renforcement de la gestion économique et sociale et la prise de décision.

Monsieur Ibrahima Kassory Fofana, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Président du Conseil national de la statistique, après avoir salué la création et la mise en place du CNS, a félicité les membres du CNS pour leur disponibilité pour cette première session du Conseil et pour leur participation à l'élaboration de la SNDS 2016-2020.

Il a noté les acquis obtenus par le Système statistique national mais a aussi relevé les principales faiblesses mises en exergue dans le document : (i) l'absence de planification et suivi des opérations statistiques ; (ii) la non mise en place du Fonds national de développement de la statistique ; (iii) la non mise en place du Cadre organique de l'INS ; (iv) la non opérationnalité de plusieurs Bureaux de Stratégies et de Développement ; (v) la faiblesse des ressources humaines qualifiées ; (vi) l'absence de siège de l'INS et (vii) ; et le grand retard accusé par notre pays dans la formation des statisticiens.

Il a relevé que, malgré les importants résultats déjà obtenus par le Système statistique national, beaucoup reste à faire pour fournir, à l'ensemble des utilisateurs en général et au Gouvernement en particulier, l'information statistique nécessaire et de qualité dans les délais requis pour le renforcement de la gestion économique et sociale et la prise de décision.

Monsieur le Premier Ministre a ensuite assuré les membres du CNS de la disponibilité de Son Excellence le Professeur Alpha CONDE, Chef de l'Etat, et du Gouvernement à accompagner le développement du SSN. Il leur a renouvelé ses encouragements et adressé ses remerciements aux PTF du SSN avant de déclarer ouverte la première session ordinaire de l'année 2018 du CNS.

II- TRAVAUX

Le Maître de cérémonie de la session a soumis, à l'approbation du Conseil, le programme de travail qui a été adopté sans modification.

II-1. Présentation des textes régissant le Système statistique national

La communication de Monsieur Aboubacar Kaba, Directeur général de l'Institut national de la statistique, a fait ressortir les fondements législatifs et réglementaires du Système statistique national.

Trois principaux textes régissent le SSN :

- La Loi statistique L/2014/019/AN du 08 juillet 2014 portant organisation et réglementation du SSN et ses textes d'application ;
- Le Décret 078/PRG/CNDD/SGG/2010 du 10 mai 2010 portant création et statuts de l'Institut national de la statistique (INS) ;
- Le Décret 044/PRG/SGG du 27 mars 2015 portant création, attributions, organisation et fonctionnement des Bureaux de stratégie et de développement (BSD).

La communication de Monsieur Aboubacar Kaba a mis en évidence la nécessité d'une adaptation du décret créant l'Institut national de la statistique aux nouveaux textes récemment entrés en vigueur et d'une étude pour proposer une nouvelle organisation statistique des départements ministériels.

La communication est en annexe 2.

II-2. Examen du Projet de Stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS) 2016-2020

Monsieur Mamadou Camara, Directeur général adjoint de l'Institut national de la statistique, a présenté la Stratégie nationale de développement de la statistique 2016-2020 qui avait été validée par le Comité technique de la statistique.

Ce document, après avoir indiqué les forces et les faiblesses du Système statistique national, met en exergue la vision et les axes stratégiques prioritaires. Les ressources nécessaires pour réaliser le plan d'action s'élèvent à 444,2 milliards de Francs guinéens.

Pour la SNDS 2016-2020, Monsieur Mamadou Camara a présenté, notamment : (i) son contexte et sa justification, (ii) sa démarche d'élaboration, (iii) le diagnostic du SSN fin 2015, (iv) la vision et les axes stratégiques de la SNDS, (v) son plan d'action et (vi) le suivi de sa mise en œuvre.

La communication est en annexe 3.

II-3. Présentation des opérations statistiques d'envergure en cours

La troisième communication a listé les opérations statistiques d'envergure programmées durant la période 2016-2020.

Monsieur Aboubacar Kaba, Directeur général de l'INS, a présenté plus en détail deux opérations statistiques d'envergure en cours actuellement dans tout le pays : la cinquième enquête démographique et de santé et l'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages.

Les résultats de ces deux enquêtes permettront de calculer de nombreux indicateurs utiles pour le suivi et la mise en œuvre du PNDES ainsi que pour les agendas internationaux de développement.

La communication est en annexe 4.

II-4 Échanges sur les communications et adoption de la SNDS 2016-2020

L'ensemble des intervenants après avoir remercié les communicateurs ont apporté des contributions, demandé des précisions et formulé des suggestions.

Les principaux points abordés ont été les suivants : (i) le taux d'exécution relativement faible de la première SNDS, (ii) l'importance du financement extérieur pour le plan d'action, (iii) le renforcement des capacités, (iv) le non-fonctionnement des instances du CNS et de l'INS, (v) la composition du CNS, (vi) l'appui de l'INS et du PARFSE aux structures sectorielles.

Monsieur Aboubacar Kaba, Directeur général de l'INS, a répondu à ces différentes interrogations avec des compléments de MM. Mamadou Camara, Oumar Diallo, Lamine Diop et Ibrahima Khalil Kaba.

Concernant le taux d'exécution de 40% de la première SNDS portant sur la période 2009-2015, Monsieur Kaba a rappelé le contexte socio-politique du début de la période ainsi que le caractère ambitieux du plan d'action eu égard aux ressources humaines et financières.

Concernant l'importance du financement extérieur pour le plan d'action de la SNDS 2016-2020, Monsieur Kaba a précisé qu'à court terme, si le Gouvernement doit financer les activités statistiques de routine, il n'est guère envisageable de se passer des financements extérieurs pour la réalisation des opérations statistiques d'envergure dont les budgets s'élèvent à plusieurs millions de USD. A moyen terme, la mise en place du Fonds national de développement de la statistique devrait permettre le financement du fonctionnement de l'ensemble du SSN.

Concernant le renforcement des capacités, Monsieur Kaba a rappelé que le Projet d'appui au renforcement des fonctions statistiques de l'Etat, financé par l'Union européenne, a déjà

réalisé de nombreuses formations de cadres du SSN et qu'il doit encore en organiser d'ici novembre 2019. Par ailleurs, la création d'une filière de formation des cadres moyens de la statistique au sein de l'Ecole nationale d'administration est en bonne voie et elle permettra, outre la formation des cadres moyens, d'assurer la formation continue des agents non statisticiens du SSN et la préparation aux concours d'entrée dans les écoles de statistique africaines formant des cadres supérieurs.

Concernant le non-fonctionnement des instances du CNS et de l'INS, Monsieur Kaba a précisé que la tenue de la présente session du CNS après celle du Comité technique de la statistique montre que les instances du CNS débutent leurs activités et il promet que tout sera mis en œuvre pour un fonctionnement régulier de l'ensemble des instances du CNS. Au niveau de l'INS, il confirme qu'aucun Conseil d'administration n'a pu encore se tenir. La révision des statuts de l'INS est en cours et un premier CA devrait se tenir au cours du présent trimestre.

Concernant la composition du CNS, Monsieur Kaba a précisé que la liste des Secrétaires généraux membres a été fixée par l'arrêté A/2015/N 4029/MP du 26 août 2015 portant désignation des membres du CNS. Un nouvel arrêté devra actualiser cette liste.

Concernant l'appui de l'INS et du PARFSE aux structures sectorielles productrices de données statistiques, Monsieur Kaba a précisé que le PARFSE a ciblé en priorité un certain nombre de départements ministériels mais l'INS est disponible pour un appui à l'ensemble des structures du SSN qui en feront la demande.

Suite à ces échanges, le Conseil National de la Statistique a adopté la Stratégie nationale de développement de la statistique 2016-2020.

III- CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La première session ordinaire du CNS de l'année 2018 a connu la participation de la majorité de ses membres et a permis d'adopter la Stratégie nationale de développement de la statistique 2016-2020.

Le Conseil a félicité l'INS pour la qualité des documents présentés à la session. Il a également marqué sa satisfaction sur la tenue des travaux du Conseil.

Le CNS a enfin adopté des résolutions qui sont présentées en détail en annexe 5.

Les principales recommandations sont les suivantes :

- le fonctionnement régulier des instances du CNS ;
- l'amélioration de la gouvernance de l'INS ;
- la mise en place du Fonds national de développement de la statistique ;
- le paiement des arriérés de contributions statutaires aux institutions régionales qui accompagnent le développement de la statistique ;
- le financement de la construction d'un siège pour l'INS ;
- la réalisation d'études préalables sur la pertinence de la création d'observatoires dans les départements ministériels ;
- la réalisation du troisième Recensement Général de l'Agriculture et de l'Élevage ;
- la création d'un cadre de concertation des partenaires techniques et financiers ;
- la création d'une ligne budgétaire dédiée aux activités statistiques des départements sectoriels ;
- la poursuite des procédures nécessaires pour la création d'un centre de formation des cadres moyens de la statistique ;
- la réalisation d'une étude pour améliorer l'organisation structurelle des services statistiques des départements ministériels.

IV- CLOTURE

La clôture des travaux, intervenue à 13H30, a été marquée par le discours de clôture de Monsieur le Premier Ministre, lu par Dr. Ibrahima Khalil Kaba, Ministre Directeur de cabinet à la Présidence.

Dans son allocution, il a remercié les membres du Conseil National de la Statistique pour la qualité des interventions qui l'ont caractérisée et a adressé ses félicitations pour l'adoption du document de la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS) 2016-2020, élaboré suivant un processus participatif.

Il a invité à veiller à l'application stricte des recommandations issues de cette rencontre afin de faire du développement de la statistique, une réalité avant de déclarer clos les travaux de la première session 2018 du Conseil National de la Statistique.

ANNEXES

Annexe 1 : Liste des participants à la première session ordinaire de l'année 2018 du Conseil national de la statistique

Membres du Conseil national de la statistique

Nom / Prénom	Structure	Fonction	Email
1. Ibrahima Kassory FOFANA	Primature	Premier Ministre	
2. Mme Kanny DIALLO	MPDE	Ministre	
3. Aboubacar KABA	INS	Directeur général	kababoubacar@tahoo.fr
4. Sékou KEITA	ANASA	Directeur général pi	
5. Ibrahima Khalil KABA	Présidence	Ministre, Directeur de cabinet	
6. Binko Mamady TOURE	MESRS	Secrétaire général	bmtoure@gmail.com
7. Casimir DIAORA	MENA	Secrétaire général	diaoracasimir60@gmail.com
8. Michel KOIVOGUI	METFP-ET	Secrétaire général	koivoguimichel@yahoo.fr
9. Hassane KEITA	MA	DGA/BS	khdjenia@gmail.com
10 Seydou Bari SIDIBE	MEEF	Secrétaire général	seydoudr@yahoo.fr
11 Nawa DAMEY	MSPC	Secrétaire général	cenawadamey@gmail.com
12 M ^{me} Samah KABA	MESPFE	Secrétaire général	samahkaba2@gmail.com
13 Saadou NIMAGA	MMG	Secrétaire général	saadou_nimaga@yahoo.fr
14 Fanta CISSE	M Commerce	Secrétaire général	maeltessa@gmail.com
15 Alsény SYLLA	MIPME	Secrétaire général	alsenysylla518@gmail.com
16 Mohamed CONDE	M. Inf.Com	Secrétaire général	cefic4@yahoo.fr
17 Kadiata Mamoudou KABA	MTP	Secrétaire général	kmkaba@yahoo.fr
18 Mohamed Maama CAMARA	MVAT	Secrétaire général	cmhamedmaama@yahoo.fr
19 Marcel Tamba MILLIMOUNO	M. Jeunesse	Chef de cabinet	myandab@yahoo.fr
20 Sékou Sanfina DIAKITE	MEH	Secrétaire général	ssanfiina@gmail.com
21 Eugène Falikou YOMALO	MFPREMA	Secrétaire général	eugenefaly08@gmail.com
22 Rabiadou Serah DIALLO	CES	Présidente	diallorabiadouserah@yahoo.fr
23 Emilie Bernadette LENO	SP-SRP	Secrétaire exécutive	emikourouma@gmail.com
24 Bandia GOROFNA	CNTG	Secrétaire exécutif	bgorofna@gmail.com
25 Lucrène CAMARA	CNP-GUINEE	Secrétaire général	lucrecamara@gmail.com
26 Mamady KEITA	HAC	Commission	mkeita14@yahoo.fr
27 Lansana DIAWARA	RECIPROC	Président	agubguinee@gmail.com

Autres participants

Non membres

Nom / Prénom	Structure	Fonction	Email
1. D' Mamadou BALLO	Présidence	Ministre, Chef de Cabinet	madouballo2013@gamil.com
2. Mme Bangoura Nialen CONDE	Primature	Ministre, Directrice de Cabinet	
3. Ibrahima SYLLA	Primature	Conseiller	ibrasyl3@gmail.com
4. Péma Guilavogui	MPDE	SG	g_pema@yahoo.fr
5. Gerald HATLER	DUE	Chef de coopération	
6. D' Tata GAKOU	DSVCO	Directrice	gakoutata@yahoo.fr
7. Jackson Loyd	USAID	Directeur des programmes	ljackson@usaid.gov
8. Mamadou L.T. BAH	USAID	Suivi - Evalueur	mabah@usaid.gov
9. Boulel TOURE	Banque mondiale	Economiste	btoure@worldbank.org
10 Alpha Boubacar DIALLO	BID	Représentant	alpha.diallo2@yahoo.fr
11 Mohamed Sidy Ould Taleb	BID	Directeur Régional	souldtaleb@isdb.org
12 OUATTARA Marcel		Consultant	ouattara_marcel@hotmail.com
13 Saidou DIALLO		Consultant	saikouad@gmail.com
14 Oumar DIALLO		Consultant	oumarbombi@gmail.com
15 Lamine DIOP		Consultant	ldiopsen@yahoo.fr
16 Abdoul Karim DIALLO	MESRS	Conseiller	akarimdiallo17@gmail.com
17 Ibrahima Sory KEITA	MFPREMA	DG/BSO	ibrahimasory.keita@gmail.com
18 Abdoulaye Bella DIALLO	M. Commerce	DGA/BSO	abdoulayebelladiallo@yahoo.fr
19 Aboubacar KOUROUMA	MMG	DG/BSO	akourouma@wontanara.com
20 Mamadou TRAORE	MTP	Assistant/SG	tramoud88@gmail.com
21 Mamadou CAMARA	INS	DGA	dalabaya@yahoo.fr
22 Kaba KEITA	INS	Sous-directeur	keitakaba@yahoo.fr
23 Moussa DOUMBOUYA	INS	Assistant DG	doumbouyamoussa2010@yahoo.fr
24 Mohamed SOW	INS	Directeur DADR	mramadan.sow@gmail.com
25 Kabinet Kader CAMARA	INS	Agent comptable	kders2017@gmail.com
26 Ousmane TOURE	INS	Contrôleur financier	oussam@gmail.com
27 Mamadou Badian DIALLO	INS	Consultant	badiandiallo2006@yahoo.fr
28 Mamadou Alpha DIALLO	INS	Sous-directeur	alphadialbah@yahoo.fr
29 Faman KOUROUMA	INS	Assistant DG	kouroufaman@gmail.com
30 Mamadou Aliou Seydou DIALLO	INS	Web master	aliouseydou@yahoo.fr
31 Alain Brilleau	PARFSE/INS	Assistant technique	abrilleau@yahoo.fr

Nom / Prénom	Structure	Fonction	Email
32 Patrice FOSSI	PARFSE/INS	Assistant technique	patricefossi2018@gmail.com
33 BALDE Mamadou Saliou	AT/PARFSE	Informaticien	salioumalde@hotmail.com

Annexe 2 : Présentation des « Textes régissant le Système statistique national »

CONSEIL NATIONAL DE LA STATISTIQUE

PREMIERE SESSION ORDINAIRE 2018

Conakry, le 10 août 2018

Présentation des principaux textes régissant le Système statistique national

Conseil national de la statistique - Première session ordinaire 2018 - 10 août 2018
Présentation des textes régissant le système statistique national

LOI STATISTIQUE ET SES TEXTES D'APPLICATION

Composition du Système statistique national (SSN)

- le Conseil national de la statistique (CNS)
- l'Institut national de la statistique (INS)
- les services chargés d'élaborer des données statistiques des départements ministériels et des organismes publics et parapublics
- les organismes privés agréés
- les institutions nationales de formation des statisticiens et démographes

Conseil national de la statistique - Première session ordinaire 2018 - 10 août 2018
Présentation des textes régissant le système statistique national

Trois principaux textes régissent le Système statistique national (SSN) :

- Loi statistique L/2014/019/AN du 08 juillet 2014 portant organisation et réglementation du SSN et ses textes d'application
- Décret 078/PRG/CNDD/SGG/2010 du 10 mai 2010 portant création et statuts de l'Institut national de la statistique (INS)
- Décret 044/PRG/SGG du 27 mars 2015 portant création, attributions, organisation et fonctionnement des Bureaux de stratégie et de développement (BSD)

Conseil national de la statistique - Première session ordinaire 2018 - 10 août 2018
Présentation des textes régissant le système statistique national

LOI STATISTIQUE ET SES TEXTES D'APPLICATION

Missions du Conseil national de la statistique (CNS)

- Assurer la concertation entre producteurs et utilisateurs
- Elaborer périodiquement une SNDS contenant un programme pluriannuel qu'il soumet au Gouvernement
- Adopter annuellement le Programme statistique national
- Veiller à la mise à disposition des ressources financières et humaines pour leur réalisation
- Adopter le rapport annuel d'exécution du Programme statistique national
- Traiter toutes questions relatives à la coordination des systèmes d'informations statistiques des services et organismes publics

Conseil national de la statistique - Première session ordinaire 2018 - 10 août 2018
Présentation des textes régissant le système statistique national

LOI STATISTIQUE ET SES TEXTES D'APPLICATION

Missions du Système statistique national (SSN)

- Fournir des informations statistiques à jour se rapportant aux domaines de la vie notamment économique, social, démographique, culturel et environnemental
- Assurer la coordination des activités statistiques et la formation des statisticiens et démographes
- Elaborer la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS).

Conseil national de la statistique - Première session ordinaire 2018 - 10 août 2018
Présentation des textes régissant le système statistique national

LOI STATISTIQUE ET SES TEXTES D'APPLICATION

Composition du Conseil national de statistique (CNS)

- Un Président : Monsieur le Premier Ministre, Chef de Gouvernement
- Un Vice-Président : Le Ministre en charge de la statistique
- Un Rapporteur Général : le Directeur général de l'INS
- Un 2^{ème} rapporteur : Le Directeur de l'ANASA
- Les Membres
 - Représentants des hautes institutions de l'Etat
 - Secrétaires généraux des Ministères producteurs de statistiques (liste fixée par un arrêté)
 - Représentants des organisations syndicales et de la société civile
 - Représentants des autres producteurs et utilisateurs de statistiques

Conseil national de la statistique - Première session ordinaire 2018 - 10 août 2018
Présentation des textes régissant le système statistique national

LOI STATISTIQUE ET SES TEXTES D'APPLICATION

Fonctionnement du Conseil national de la statistique (CNS)

- Instances
 - Un Secrétariat permanent
 - Une Assemblée plénière
 - Un Comité technique de la statistique
 - Cinq Commissions spécialisées :
 - Organisation du SSN, normalisation, législations, ressources humaines et financement,
 - Statistiques démographiques et sociales,
 - Statistiques économiques et financières,
 - Statistiques du secteur rural et de l'environnement,
 - Traitement, archivage, diffusion des données et nouvelles technologies de l'information et de la communication,
- Le CNS tient deux sessions ordinaires par an.

Conseil national de la statistique - Première session ordinaire 2018 - 10 août 2018
Présentation des textes régissant le système statistique national

STATUTS DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

Ressources

- Subventions de l'Etat
- Aides extérieures
- Legs, dons et libéralités
- Taxes parafiscales attribuées par des dispositions légales et réglementaires
- Emprunts
- Recettes internes provenant de la vente de produits statistiques et de prestations de services

Conseil national de la statistique - Première session ordinaire 2018 - 10 août 2018
Présentation des textes régissant le système statistique national

STATUTS DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

L'INS est un établissement public à caractère administratif (EPA) placé sous l'autorité du Ministère du Plan et du Développement Economique

- Mission
Conception, élaboration, coordination et mise en œuvre de l'activité statistique et de l'information socio-économique sur toute l'étendue du territoire nationale.
- Organisation et fonctionnement
 - Conseil d'administration
 - Direction générale
 - Ressources

Conseil national de la statistique - Première session ordinaire 2018 - 10 août 2018
Présentation des textes régissant le système statistique national

DÉCRET CRÉANT LES BUREAUX DE STRATÉGIE ET DE DÉVELOPPEMENT

Création d'un BSD au sein de chaque département ministériel de niveau hiérarchique équivalent à celui d'une direction de l'administration centrale.

- Mission générale
Assurer la coordination de l'ensemble des activités liées à la conception, à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi de la politique de développement du Ministère
- Missions « statistiques »
 - Assurer la coordination des activités des différentes structures du département en matière de statistiques
 - Assurer la pérennité et la production des statistiques sectorielles et des indicateurs sectoriels nécessaires

Conseil national de la statistique - Première session ordinaire 2018 - 10 août 2018
Présentation des textes régissant le système statistique national

STATUTS DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

Direction générale

- Composition
 - Des directions techniques
 - ✓ Direction de la coordination et de la programmation statistique
 - ✓ Direction de l'archivage, de la diffusion des données et de la recherche
 - ✓ Direction des statistiques économiques et sociales
 - ✓ Direction de la comptabilité nationale
 - ✓ Direction de l'informatique
 - ✓ Direction de la démographie et des conditions de vie des ménages
 - ✓ Direction de la cartographie
 - Des services d'appui
 - Un secrétariat particulier
 - Un secrétariat
 - Des services régionaux

Conseil national de la statistique - Première session ordinaire 2018 - 10 août 2018
Présentation des textes régissant le système statistique national

DÉCRET CRÉANT LES BUREAUX DE STRATÉGIE ET DE DÉVELOPPEMENT

- Organisation et fonctionnement
Le BSD comprend des services et des cellules.
- Dispositions finales
 - ✓ Les BSD sont les points focaux du Ministère en charge du plan.
 - ✓ Les textes d'application sont fixés par arrêté conjoint du département ministériel concerné et du Ministère en charge de la fonction publique.

Conseil national de la statistique - Première session ordinaire 2018 - 10 août 2018
Présentation des textes régissant le système statistique national

PERSPECTIVES

- Nouveau décret portant organisation et fonctionnement de l'institut national de la statistique

Objectifs:

- Prise en compte de la Loi du 8 juillet 2014 portant Organisation et Réglementation des Activités Statistiques et de ses textes d'application
- Prise en compte de la Loi du 8 décembre 2017 portant gouvernance financière des sociétés et établissements publics en République de Guinée
- Meilleure opérationnalité de l'INS

Conseil national de la statistique - Première session ordinaire 2018 - 10 août 2018
Présentation des textes régissant le système statistique national

PERSPECTIVES

- Etude sur la réforme de l'organisation statistique ministérielle

Objectif :

Proposer une nouvelle organisation statistique sectorielle pour :

- Donner une plus grande importance à la production statistique sectorielle dans les départements ministériels
- Limiter le nombre de structures productrices afin de prendre en compte l'insuffisance actuelle de personnel statistique qualifié et les changements lors des remaniements
- Etudier les conditions de la création d'observatoires dans les départements ministériels

Conseil national de la statistique - Première session ordinaire 2018 - 10 août 2018
Présentation des textes régissant le système statistique national

Annexe 3 : Présentation du « Projet de Stratégie nationale de développement de la statistique 2018 »



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

CONSEIL NATIONAL DE LA STATISTIQUE

STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT
DE LA STATISTIQUE (SNDS) 2016-2020

**PREMIERE SESSION ORDINAIRE 2018
DU CONSEIL NATIONAL DE LA STATISTIQUE**

Présenté par :
Aboubacar KABA, ISE / Directeur Général de l'INS

Conakry le 10 Août 2018

DÉMARCHE POUR ÉLABORER LA SNDS 2016-2020

- L'élaboration de la SNDS obéit à un processus participatif de tous les acteurs du système statistique nationale et aux directives méthodologiques de Paris 21 (2004).
- Principales étapes du processus:
 - Elaboration et validation de la feuille de route (novembre 2016)
 - Evaluation de la SNDS I (27-31 mars 2017) et diagnostic du SSN (20 mars au 3 mai 2017)
 - Définition de la vision et formulation des axes stratégiques (03-07 juillet 2017)
 - Elaboration du plan d'actions, du cadre de suivi, du financement (10 au 31 juillet 2017)
 - Rédaction du document final de la SNDS (01 Août au 15 septembre 2017)
 - Validation technique (13 septembre 2017) par l'ensemble des acteurs du SSN.

Août 2018

PLAN DE LA PRÉSENTATION

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION
2. DÉMARCHE POUR ÉLABORER LA SNDS 2016-2020
3. DIAGNOSTIC DU SYSTÈME STATISTIQUE NATIONAL FIN 2015
4. DEFIS MAJEURS À RELEVER
5. VISION
6. AXES STRATEGIQUES DE LA SNDS 2016- 2020 ET LEURS OBJECTIFS OPERATIONNELS
7. PRINCIPAUX RÉSULTATS ATTENDUS
8. LE PLAN D'ACTION
9. MISE EN ŒUVRE:
 - 9.1 CADRE INSTITUTIONNEL
 - 9.2 SUIVI ET EVALUATION
10. CONCLUSION

Août 2018

DIAGNOSTIC DU SYSTÈME STATISTIQUE NATIONAL FIN 2015

Les principaux problèmes auxquels est confronté le SSN sont les suivants:

- Faiblesse de la Gouvernance (coordination statistique, statut d'EPA de l'INS, etc...
- Déficit de capacités (ressources humaines, matérielles et financières)
- Déficit de la production statistique en quantité et en qualité, faible désagrégation des informations et faible utilisation d'éthique
- Forte dépendance du financement extérieur
- Faible capacité de diffusion et faible valorisation des données
- Faible concertation entre utilisateurs et producteurs
- Communication insuffisante

Août 2018

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

- La SNDS 2016-2020 est la deuxième du genre après celle de 2009-2013 prolongée en 2014 et 2015.
- Le Gouvernement a adopté un plan National de Développement Economique et Social (PNDES 2016-2020).
- Le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du PNDES, des projets et programmes de développement ainsi que les engagements internationaux (agenda 2063 de l'UA, agenda 2030 de la communauté internationale et agenda 2020 de la CEDEAO) exigent des informations des statistiques fiables.
- La satisfaction de ces nouveaux besoins en informations statistiques nécessite la poursuite de la planification stratégique axée sur les résultats à travers l'élaboration d'une nouvelle stratégie de développement de la statistique couvrant la période 2016-2020.

Août 2018

DEFIS MAJEURS À RELEVER

- Opérationnalisation du cadre institutionnel et organisationnel en vue d'améliorer la Gouvernance du SSN (Loi Statistique du 08 juillet 2014 et Décret du 10 mai 2010 portant création de l'INS)
- Amélioration de la couverture et de la qualité de la production statistique dans tous les domaines en mettant à profit les TIC
- Renforcement des capacités du SSN en ressources humaines qualifiées, en ressources matérielles et financières en vue d'accroître l'efficacité des services statistiques et de rendre le SSN moins dépendant du financement extérieur
- Amélioration de l'archivage, de la diffusion, de l'utilisation des données statistiques et la promotion de la recherche.

Août 2018

VISION

«Doter la Guinée d'un système statistique national cohérent, stable, bien coordonné et disposant de capacités de production et de diffusion d'informations fiables et apte à répondre aux besoins sans cesse croissants de l'ensemble des utilisateurs».

Août 2018

PRINCIPAUX RÉSULTATS ATTENDUS

- ❑ Des résultats de recensements et d'enquêtes: RGHP3 (rapport final), MICS 5 (2016-2017), EDS 5 (2017-2018), EHPCHM 5 (2017-2018), RNAE (2018-2020)
- ❑ Des annuaires statistiques et des documents d'analyses produits et publiés par tous les secteurs
- ❑ Plus de statistiques macroéconomiques, sociodémographiques publiées et diffusées
- ❑ Des bases de données développées aux niveaux central et sectoriel accessibles sur Internet
- ❑ Des services statistiques opérationnels aux niveaux central, sectoriel et régional, conformément aux textes en vigueur et une meilleure coordination de l'activité statistique

Août 2018

AXES STRATEGIQUES DE LA SNDS 2016- 2020 ET LEURS OBJECTIFS OPERATIONNELS (1/2)

Axe 1: Opérationnalisation du cadre institutionnel et organisationnel en vue d'assurer une meilleure gouvernance du SSN

- Objectif 1 : Rendre effectif le statut d'Établissement public à caractère administratif (EPA) de l'Institut national de la statistique (INS) et améliorer son fonctionnement
- Objectif 2 : Renforcer la fonction statistique au niveau sectoriel
- Objectif 3 : Rendre effective la coordination statistique

Axe 2: Amélioration de la couverture et de la qualité de la production statistique

- Objectif 4 : Veiller à l'effectivité de la production statistique dans tous les secteurs
- Objectif 5 : Améliorer la qualité de la production statistique

Août 2018

PLAN D' ACTIONS

- Plan d'actions pluriannuel ou matrice de résultats fournit une synthèse des informations clés de la SNDS: objectifs stratégiques, objectifs opérationnels et activités, coûts par année, coûts ventilés par source de financement.
- Plan d'actions est décliné en plans annuels: outil de référence pour l'élaboration des programmes annuels.
- Plan d'actions accompagné d'un cadre logique: outil de programmation et suivi-évaluation de la SNDS.
- Coût global de la SNDS 2016-2020 :

444,2 milliards de Francs GNF – 54,8 millions USD

➢ Source de financement :

24,9%	40,4%	34,7%
Ressources internes	Contribution des PTF	Ressources à mobiliser

Août 2018

AXES STRATEGIQUES DE LA SNDS 2016- 2020 ET LEURS OBJECTIFS OPERATIONNELS (2/2)

Axe 3: Renforcement des capacités en vue d'accroître l'efficacité des services statistiques

- Objectif 6 : Améliorer en quantité et en qualité les ressources humaines et en assurer une bonne gestion
- Objectif 7 : Renforcer les capacités matérielles
- Objectif 8 : Assurer de manière durable le financement des activités statistiques

Axe 4: Amélioration de l'archivage, de la diffusion, de l'utilisation des données statistiques et promotion de la recherche

- Objectif 9 : Améliorer la diffusion et l'archivage par le développement de méthodes harmonisées à travers l'utilisation des Technologies de l'information et de la communication (TIC)
- Objectif 10 : Valoriser l'information statistique par l'approfondissement de l'analyse des données disponibles et la promotion de la recherche dans le domaine statistique
- Objectif 11 : Promouvoir la culture statistique

Août 2018

MISE EN ŒUVRE : PRINCIPES DIRECTEURS

Responsabilité mise en œuvre de la SNDS et réussite incombent à l'ensemble des acteurs du SSN selon les 5 principes suivants:

Equité

Les orientations stratégiques, les politiques et les programmes sont élaborés en tenant compte des besoins et des capacités des différents acteurs du SSN.

Subsidiarité

Les activités de programmation sont réalisées au niveau national par les acteurs du SSN et la coordination incombent au TNS.

Transparence

Un rapport d'activités sera élaboré chaque année par le TNS et communiqué aux différents acteurs du SSN. Les données statistiques sont mises à disposition des acteurs du SSN et des partenaires internationaux au C.N.S.

Flexibilité

Les décisions sont prises en tenant compte des besoins et des capacités des différents acteurs du SSN et sont prises en tenant compte des besoins et des capacités des différents acteurs du SSN.

Coordination

La responsabilité incombent aux différents acteurs du SSN et sont mises en œuvre de manière coordonnée et cohérente.

Août 2018

MISE EN ŒUVRE: CADRE INSTITUTIONNEL

- ❑ **Organe de pilotage, coordination, suivi et évaluation** : Conseil national de la statistique (CNS).
- ❑ **Organe intermédiaire** : Comité technique de la statistique (CTS) appuyé par le Secrétariat permanent du CNS, les Commissions spécialisées et la Direction en charge de la coordination statistique au niveau de l'INS.
- ❑ **Organes de mise en œuvre** : Structures en charge de la production statistique aux niveaux central, sectoriel et régional.

Août 2018

Merci de votre attention



MISE EN ŒUVRE : OUTILS DE SUIVI ET ÉVALUATION

- ❑ **Le programme statistique national** : Chaque année, l'INS et toutes les structures sectorielles productrices d'informations statistiques élaborent leurs programmes d'activités pour l'année n+1. Ces programmes sont compilés pour constituer le programme statistique annuel (PSA), validé par le CNS et approuvé par le Gouvernement.
- ❑ **Le rapport du SSN** décrit la mise en œuvre au cours d'une année du PSA, validé par le CNS et approuvé par le Gouvernement.
- ❑ **Un bilan** de la mise en œuvre de la SNDS est dressé au cours du dernier trimestre de 2020.
- ❑ **Une évaluation finale** indépendante sera réalisée au début de l'année 2021.

Août 2018

CONCLUSION

- La SNDS 2016-2020 est le principal cadre d'interventions du Gouvernement et des PTF dans le domaine statistique.
- La mise en œuvre de la SNDS nécessite la participation de tous les acteurs, la levée des contraintes d'ordre institutionnel et organisationnel, le renforcement des capacités du SSN.
- Le CNS doit renforcer la coordination statistique, prendre en charge progressivement le financement des activités statistiques courantes et mettre en place le Fonds national de développement de la statistique.
- Le CNS doit saisir l'opportunité de la mise en œuvre du PNDES pour mobiliser davantage de ressources financières pour le SSN.

Août 2018

Annexe 4 : Présentation des « Opérations statistiques d'envergure en cours »

CONSEIL NATIONAL DE LA STATISTIQUE

PREMIERE SESSION ORDINAIRE 2018

Conakry, le 10 août 2018

Présentation des opérations statistiques
d'envergure en cours

Conseil national de la statistique - Première session ordinaire 2018 - 10 août 2018
Présentation des textes régissant le système statistique national

Deux opérations statistiques d'envergure en cours :

- Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM) 2018
- Enquête démographique et de santé (EDS 2018)

Conseil national de la statistique - Première session ordinaire 2018 - 10 août 2018
Présentation des textes régissant le système statistique national

CITATIONS

- ❑ «*Si vous ne pouvez pas le mesurer, vous ne pouvez pas le gérer*»
- ❑ «*Sans données, vous êtes simplement une autre personne avec une opinion*»
- ❑ «*Si vous ne pouvez montrer la preuve d'une réussite, c'est que vous masquez un échec*»
- ❑ «*Sans problème pas de solution*»

Conseil national de la statistique - Première session ordinaire 2018 - 10 août 2018
Présentation des textes régissant le système statistique national

ENQUÊTE HARMONISÉE SUR LES CONDITIONS DE VIE DES MÉNAGES

Contexte

- Efforts du Gouvernement et de ses partenaires au développement pour la lutte contre la pauvreté
- Dynamique de reprise économique après la crise Ebola
- Amélioration des agrégats macroéconomiques
- Importance de mesurer les effets de la reprise économique sur les conditions de vie des ménages
- Nécessité de disposer d'outils pour le suivi et évaluation du PNDES

Conseil national de la statistique - Première session ordinaire 2018 - 10 août 2018
Présentation des textes régissant le système statistique national

PRINCIPALES OPERATIONS STATISTIQUES NATIONALES

- ❑ Recensement Général de la Population et de l'Habitation 3,
- ❑ Troisième Recensement National de l'Agriculture et de l'Elevage (RNAE3)
- ❑ Recensement Général des Entreprises (RGE) (2019)
- ❑ Cinquième Enquête par grappe à Indicateurs Multiples (MICS 5,2016-2017),
- ❑ Cinquième Enquête Démographique et de Santé (EDS5,2017-2018),
- ❑ Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (2017-2018),
- ❑ Enquête sur l'emploi et le secteur informel (2018)
- ❑ Indice Harmonisé des Prix à la Consommation
- ❑ Comptes nationaux annuels (2006-2017)
- ❑ Migration vers le nouveau Système de Comptabilité Nationale (SCN2008)

Août 2018

Conseil national de la statistique - Première session ordinaire 2018 - 10 août 2018
Présentation des textes régissant le système statistique national

ENQUÊTE HARMONISÉE SUR LES CONDITIONS DE VIE DES MÉNAGES

Objectifs

- Etudier la pauvreté monétaire, la pauvreté en termes de conditions de vie des ménages et la pauvreté de potentialités
- Fournir les indicateurs pour le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du PNDES
- Fournir les indicateurs pour les agendas internationaux de développement (ODD, Agenda 2063 de l'Union Africaine, Vision 2020 de la CEDEAO, etc.)
- Fournir des données de base pour l'amélioration de diverses statistiques, notamment sur la consommation des ménages dans les comptes nationaux et l'actualisation des pondérations pour l'indice des prix

Conseil national de la statistique - Première session ordinaire 2018 - 10 août 2018
Présentation des textes régissant le système statistique national

ENQUÊTE HARMONISÉE SUR LES CONDITIONS DE VIE DES MÉNAGES

Présentation

- Enquête intégrale multi-thèmes auprès d'un échantillon représentatif au niveau national et régional et de communautés.
- 8 280 ménages enquêtés en 2 vagues de 3 mois
 - Personnel de terrain :
 - 92 enquêteurs (+6 en réserve)
 - 31 chefs d'équipe
 - 10 superviseurs
 - 140 tablettes utilisées (données collectées envoyées sur un serveur et accessibles instantanément par l'équipe de coordination)
 - Budget : 1,8 million USD sur financement Banque mondiale.

Conseil national de la statistique - Première session ordinaire 2018 - 10 août 2018
Présentation des textes régissant le système statistique national

ENQUÊTE HARMONISÉE SUR LES CONDITIONS DE VIE DES MÉNAGES

□ Méthode de décomposition dynamique de Kakwani (1997)

L'équation peut s'écrire aussi comme la somme de l'effet de croissance pure et l'effet d'inégalité de la manière suivante :

$$\Delta_n = P(z, \sim_{t+1}, L_{t+1}(p)) - P(z, \sim_t, L_t(p)) = FR + FI$$

Soit : $\Delta_n = FR + FI$ (3)

Où : $FR = \frac{1}{2} [(z_{t+1}, L_{t+1}(p)) - (z_t, L_t(p))] + [(z_t, L_t(p)) - (z_t, L_{t+1}(p))]$

$$FI = \frac{1}{2} [(z_t, L_{t+1}(p)) - (z_t, L_t(p))] + [(z_t, L_{t+1}(p)) - (z_{t+1}, L_t(p))]$$

Conseil national de la statistique - Première session ordinaire 2018 - 10 août 2018
Présentation des textes régissant le système statistique national

ENQUÊTE HARMONISÉE SUR LES CONDITIONS DE VIE DES MÉNAGES

Situation actuelle

Première vague de collecte en cours

Perspectives

Deuxième vague : janvier-avril 2019

Résultats préliminaires : juillet 2019

- Pauvreté monétaire : Taux de pauvreté
- Déterminants de la pauvreté
- Evolution de la pauvreté

Conseil national de la statistique - Première session ordinaire 2018 - 10 août 2018
Présentation des textes régissant le système statistique national

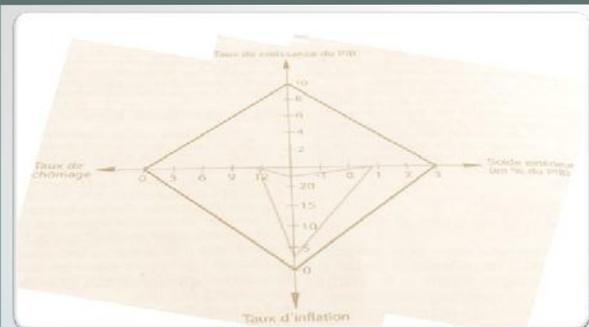
ENQUÊTE DÉMOGRAPHIQUE ET DE SANTÉ

Contexte

- Réalisée après les enquêtes de 1992, 1999, 2005 et 2012
- Nécessité d'évaluer l'état de santé des femmes et enfants après l'épidémie de la maladie à virus Ebola
- Nécessité de disposer d'outils pour le suivi et évaluation du PNDES, des ODD et d'autres programmes et projets de santé maternelle et infantile en cours dans le pays.

Conseil national de la statistique - Première session ordinaire 2018 - 10 août 2018
Présentation des textes régissant le système statistique national

ENQUÊTE HARMONISÉE SUR LES CONDITIONS DE VIE DES MÉNAGES



Conseil national de la statistique - Première session ordinaire 2018 - 10 août 2018
Présentation des textes régissant le système statistique national

ENQUÊTE DÉMOGRAPHIQUE ET DE SANTÉ

Objectifs

- Fournir des informations récentes et fiables sur la santé de la population, notamment les enfants de moins de cinq ans et les femmes en âge de procréer
- Fournir les indicateurs pour le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du PNDES
- Fournir les indicateurs pour les agendas internationaux de développement (ODD, Agenda 2063 de l'Union Africaine, Vision 2020 de la CEDEAO, etc.)
- Evaluer de nombreux programmes et projets en cours (santé maternelle et infantile, paludisme, VIH, violences basées sur le genre, etc.)

Conseil national de la statistique - Première session ordinaire 2018 - 10 août 2018
Présentation des textes régissant le système statistique national

ENQUÊTE DÉMOGRAPHIQUE ET DE SANTÉ

Présentation

Enquête nationale auprès d'un échantillon représentatif au niveau national, du milieu de résidence et régional

- 8 020 ménages enquêtés en 3 mois
- Personnel de terrain :
 - 80 enquêteurs
 - 20 chefs d'équipe
 - 5 superviseurs/5 éditeurs
 - 13 personnels de laboratoire
- Utilisation de 110 tablettes
- Tests d'anémie pour les enfants de moins de 5 ans et femmes enceintes, Test VIH pour les adultes
- Budget : 2,5 million USD sur financement USAID, Banque mondiale, Fonds mondial, CRS, CNLS, UNICEF, UNFPA

Conseil national de la statistique - Première session ordinaire 2018 - 10 août 2018

Présentation des textes régissant le système statistique national

ENQUÊTE DÉMOGRAPHIQUE ET DE SANTÉ

Activités réalisées

- Enquête principale : Avril – Juin 2018
- Traitement des données : Juillet - Août 2018

Perspectives

- Résultats préliminaires: Août 2018
- Analyse et publication des résultats définitifs: Sept-oct 2018
- Dissémination des résultats définitifs: Octobre 2018.

Conseil national de la statistique - Première session ordinaire 2018 - 10 août 2018

Présentation des textes régissant le système statistique national

Annexe 5 : Résolutions de la première session ordinaire du CNS de 2018

Le Conseil national de la statistique, en sa session du 10 août 2018

1. REMERCIE

- Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat pour tous les soutiens accordés au système statistique national en vue d'assurer un meilleur suivi-évaluation du Plan National de Développement Economique et Social ;
- Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Président du Conseil National de la Statistique pour son pragmatisme et son sens élevé des responsabilités qui ont permis la tenue de la première session du Conseil ;
- Monsieur le Ministre Directeur de Cabinet à la Présidence de la République, pour ses efforts inlassables pour le renforcement du Système statistique national ;
- Tous les partenaires techniques et financiers pour leurs interventions en vue de l'amélioration de la qualité des statistiques en Guinée.

2. FELICITE

- Madame la Ministre du Plan et du Développement Economique, pour son leadership et tous les efforts déployés en si peu de temps pour élaborer la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique comme outil de suivi évaluation du Plan National de Développement Economique et Social (PNDES 2016-2020) ;
- l'Institut National de la Statistique (INS) pour les progrès accomplis dans la réalisation des opérations statistiques d'envergure nationale (Recensement Général de la Population et de l'Habitation 2014, Comptes Nationaux, Enquêtes sur les conditions de vie des ménages, Enquête démographique et de santé, Enquête par grappe sur les indicateurs multiples (MICS).

3. **ADOpte** la deuxième Stratégie Nationale de Développement de Statistique (SNDS 2016-2020) en tant que cadre de référence pour l'intervention de tous les acteurs dans le domaine statistique.

4. RECOMMANDE

Au Ministère du Plan et du Développement Economique

- i. le fonctionnement régulier des instances du Conseil National de la Statistique (CNS) conformément aux dispositions de la Loi L/2014/019/AN et de ses textes d'application ;
- ii. l'amélioration de la gouvernance de l'INS à travers la révision du Décret de création de l'INS pour le rendre conforme aux dispositions de la Loi L/2014/019/AN et de la loi du 8 décembre 2017 portant gouvernance financière des sociétés et établissements publics et la signature du Décret de nomination des membres du Conseil d'Administration ;

Au Gouvernement

- i. la mise en place du Fonds national de développement de la statistique conformément à la Charte Africaine de la Statistique (CAS);

- ii. le paiement des arriérés de contributions statutaires aux institutions régionales qui accompagnent le développement de la statistique en Guinée (AFRISTAT, Institut de formation et de recherche démographiques (IFORD)) ;
- iii. le financement de la construction d'un siège pour l'Institut National de la Statistique sur son site directionnel de Koloma ;
- iv. la réalisation d'études préalables sur la pertinence de la création d'observatoires dans les départements ministériels en prenant en compte les attributions du Système statistique national (INS et Bureau et de stratégie de développement) ;
- v. la réalisation du troisième Recensement Général de l'Agriculture et de l'Elevage ;
- vi. la création d'un cadre de concertation des partenaires techniques et financiers pour faciliter la mise en œuvre des programmes statistiques ;
- vii. la création d'une ligne budgétaire dédiée aux activités statistiques des Bureaux de stratégie et de développement des départements sectoriels ;

A l'Institut National de la Statistique

- i. la poursuite des procédures nécessaires pour la création d'un centre de formation des cadres moyens de la statistique en 2018 ;
 - ii. la réalisation d'une étude pour améliorer l'organisation structurelle des services statistiques des départements ministériels.
5. **SOLLICITE** des Partenaires Techniques et Financiers, la continuation de leur soutien en faveur du Système statistique national en général et de l'Institut National de la Statistique en particulier, pour lui permettre de jouer pleinement son rôle de coordination technique.

Fait à Conakry le 10 août 2018

Annexe 6 : Discours de bienvenue de Madame la Ministre du Plan et du Développement Economique

Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

Madame la Présidente du Conseil Economique et Social,

Mesdames et Messieurs les représentants des Partenaires Techniques et Financiers,

Mesdames et Messieurs les représentants de la Société civile et du Secteur Privé,

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil National de la Statistique,

Mesdames et Messieurs les hauts cadres de l'Administration,

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais vous souhaiter une cordiale bienvenue à la première Session ordinaire de l'année 2018 du Conseil National de la Statistique.

Je voudrais particulièrement saluer la présence de Monsieur le Premier Ministre, Dr. Kassory Fofana pour présider cette session. Sa présence parmi nous témoigne, si besoin en était, de l'importance que le Gouvernement accorde au développement de la statistique en Guinée

Mesdames et Messieurs,

Cette première session du Conseil national de la statistique a pour objectif de débattre des questions très importantes de perfectionnement du Système statistique national. Il convient de rappeler que le Gouvernement a doté le pays d'un Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) pour la période 2016-2020. Le suivi de la mise en œuvre de ce plan en particulier ne peut être effectif sans un appareil statistique performant.

C'est l'occasion pour moi de saluer et de remercier l'ensemble des acteurs du Système statistique national pour leur disponibilité et la franche collaboration dont ils ont fait montre lors de l'élaboration de la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS).

Je voudrais également les exhorter à poursuivre leurs efforts dans cette voie afin de doter la Guinée d'un outil statistique fiable, base de toute planification pour un développement économique et social harmonieux.

Enfin, je voudrais réitérer, au nom de Monsieur le Président de la République, Professeur Alpha CONDE, Chef de l'Etat et de Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, ma gratitude à l'ensemble des partenaires au développement pour leur appui constant aux efforts du Gouvernement dans le cadre du développement économique et social de la Guinée.

Je vous remercie de votre aimable attention

Annexe 7 : Discours d'ouverture de Monsieur le Premier Ministre

Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement,

Mesdames et Messieurs les représentants des Partenaires Techniques et Financiers,

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil National de la Statistique,

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs,

1 C'est pour moi un agréable plaisir de vous souhaiter la bienvenue à cette première session ordinaire 2018 du Conseil National de la Statistique (CNS) depuis sa création. Votre présence massive témoigne, sans aucun doute, de l'importance que vous accordez au bon fonctionnement du Système Statistique National guinéen.

Mesdames et Messieurs

2 Je voudrais rappeler que depuis 2014, le Gouvernement s'est doté d'un ensemble de textes législatifs et réglementaires relatifs au Système Statistique National, notamment : (i) la Loi statistique de juillet 2014 portant organisation et réglementation du Système statistique national (SSN) ; et (ii) le Décret d'août 2015 portant attributions, organisation et fonctionnement du Conseil national de la statistique.

3 Ces textes définissent entre autres, les missions du Conseil, à savoir : (i) assurer la concertation entre les producteurs et les utilisateurs de statistiques officielles ; (ii) élaborer périodiquement une Stratégie Nationale de Développement de la Statistique; (iii) adopter annuellement le Programme Statistique National ; (iv) adopter le rapport annuel d'exécution du Programme Statistique National ; et (v) traiter de toute question relative à la coordination des systèmes d'informations statistiques des services et organismes publics.

Mesdames et Messieurs

4 Cette première session du Conseil, sera consacrée essentiellement à (i) l'examen du fonctionnement actuel du Système Statistique National et (ii) la validation de la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS) 2016-2020.

5 En effet, la Guinée s'est engagée en 2017 dans le processus d'élaboration de sa deuxième Stratégie Nationale de Développement de la Statistique. Les travaux d'élaboration de ce document de programmation pluriannuelle des activités statistiques ont consisté en un diagnostic du Système statistique national, la définition d'une vision et des stratégies, l'élaboration d'un plan d'action et la rédaction du rapport de synthèse. Ces travaux ont permis de produire le document qui vous a été soumis pour examen et validation et qui met en exergue les principales forces du Système statistique national, à savoir :

- l'existence d'un cadre juridique et réglementaire ;
- l'existence de systèmes d'informations dans les domaines des statistiques économiques, financières, démographiques, sociales et du développement rural ;
- l'utilisation des Techniques de l'Information et de la Communication (TIC) dans la conduite des enquêtes ;
- la disponibilité de bases de données statistiques dans plusieurs ministères et leur accessibilité par sites web dont celui de l'INS.

6 En dépit de ces avancées, je dois souligner que de nombreuses faiblesses persistent, parmi lesquelles : (i) l'absence de planification et suivi des opérations statistiques ; (ii) la non mise en place du Fonds de développement de la statistique ; (iii) la non mise en place du

Cadre organique de l'INS ; (iv) la non opérationnalité de plusieurs Bureaux de Stratégies et de Développement ; (v) la faiblesse des ressources humaines qualifiées ; et (vi) l'absence de siège de l'INS.

Mesdames et Messieurs,

7 Au-delà des résultats satisfaisants obtenus dans le cadre du développement de la statistique en Guinée, beaucoup reste à faire pour assurer à l'ensemble des utilisateurs, des informations statistiques nécessaires et de qualité dans les délais requis.

8 Le Gouvernement, pour sa part, continuera d'appuyer le Système statistique national en moyens financiers, matériels et humains adéquats pour l'obtention de résultats probants.

Mesdames, Messieurs,

9 C'est le lieu de remercier chaleureusement les partenaires au développement qui ne cessent d'accompagner le Gouvernement dans ses efforts pour le développement de la statistique en Guinée.

10 Tout en souhaitant plein succès aux travaux, je déclare ouverte la première session ordinaire 2018 du Conseil National de la Statistique.

Je vous remercie

Annexe 8 : Discours de clôture de Monsieur le Premier Ministre

Mesdames et Messieurs les Représentants des Institutions Républicaines

Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement,

Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil National de la Statistique,

Mesdames et Messieurs les Représentants des Institutions Internationales

Mesdames et Messieurs les représentants de la Société Civile et du Secteur Privé

Mesdames et Messieurs les hauts cadres de l'Administration

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs,

1 Je voudrais vous remercier au terme des travaux de la première session du Conseil National de la Statistique pour la qualité des interventions qui l'ont caractérisée.

2 D'ores et déjà, je tiens à vous adresser toutes mes félicitations pour la validation du document de la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS) 2016-2020, élaboré suivant un processus participatif.

3 Ce résultat me rassure du réalisme, de la pertinence et du sérieux qui ont animé les débats lors de l'examen de ce document ainsi que des autres points de l'ordre du jour. Cette validation prouve à suffisance la justesse de la volonté politique du Gouvernement de mettre le développement de la statistique au cœur de ses priorités, car aucun développement harmonieux n'est possible sans disponibilité de données statistiques fiables en temps opportun.

Mesdames et Messieurs,

4 L'interpellation constante de la Guinée de la part de la communauté internationale en matière de production de statistiques de qualité devient de plus en plus pressante. A ce titre, l'immensité de la tâche qui nous incombe et les difficultés qui se dressent sur la voie de l'atteinte de nos engagements internationaux, régionaux et sous-régionaux sont autant d'invitations à une plus grande implication de tous en faveur de la statistique.

5 Je vous invite donc à veiller effectivement à l'application stricte des recommandations issues de cette rencontre afin de faire du développement de la statistique, une réalité conformément aux orientations du Professeur Alpha CONDE, Chef de l'Etat.

Mesdames et Messieurs,

6 Mes sincères remerciements vont à l'ensemble des membres du Conseil National de la Statistique et aux partenaires au développement pour leurs contributions et leurs engagements aux côtés du Gouvernement pour la production régulière de statistiques.

7 Je félicite et encourage Monsieur le Ministre Directeur de Cabinet à la Présidence de la République et Madame la Ministre du Plan et du Développement Economique pour leur leadership dans l'élaboration et la mise en œuvre du Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) et de la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS).

8 Je ne saurais terminer sans rendre un vibrant hommage à son Excellence Monsieur le Président de la République, Professeur Alpha CONDE pour ses initiatives en faveur du développement de la statistique en Guinée.

9 Sur ce, je déclare clos les travaux de la première session du Conseil National de la Statistique.

Je vous remercie.